



L'OBSERVATION DES PARCELLES ET LE BSV VIGNE CHARENTES

Les méthodologies d'observation ont été déployées auprès des viticulteurs dans les BSV Charentes, Bulletins de Santé du Végétal, qui informent les agriculteurs et leurs conseillers, sur l'état sanitaire et le risque phytosanitaire des cultures, et délivrent des messages réglementaires. Cela passe par la mise en place sur tout le territoire de réseaux d'observations, constitués des techniciens des organismes et de la distribution, ainsi que des agriculteurs et viticulteurs. L'ensemble des données collectées par ces réseaux, mais également la mobilisation des outils tels que la modélisation et les suivis en laboratoire, permet, après analyse, la rédaction de bulletins, gratuits, diffusés chaque semaine. Les BSV existent pour toutes les filières.

La protection raisonnée du vignoble passe en premier lieu par la mise en place de mesures prophylactiques pour limiter la pression de certains bioagresseurs, puis par l'observation attentive des parcelles pour détecter les premiers symptômes et ainsi gérer le plus efficacement possible les maladies et ravageurs. L'observation de la vigne est la base du raisonnement de la protection. Elle est indispensable à l'échelle de l'exploitation. Quand le viticulteur intègre un réseau d'observateurs BSV, il communique les observations aux rédacteurs, ce qui permet d'élaborer un état des lieux et d'évaluer les risques sanitaires au niveau de la région viticole.

1. COMMENT OBSERVER SES PARCELLES DE VIGNES

Choisir deux inter-rangs et faire un aller-retour en observant plusieurs pieds de vigne des deux rangs (sur une face chacun).

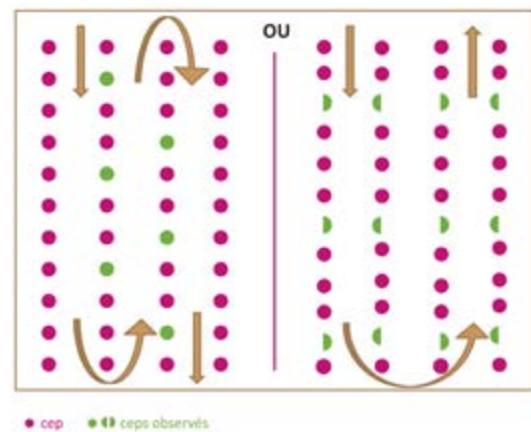
Pour chaque bioagresseur, il faut observer un nombre d'organes (ceps, feuilles, grappes) minimum.

- Observer les ceps mais également leur environnement. Les symptômes de maladies peuvent parfois être confondus avec, par exemple, des marques dues aux embruns de produits phytopharmaceutiques. En cas de doute, prendre une photo, noter le cep touché et revenir l'observer une semaine plus tard. Si les symptômes se sont étendus, prélever un organe atteint et le mettre en culture pour identifier avec certitude la maladie (technique de la chambre humide pour mildiou, oïdium, excoriose).
- Regarder au cœur de la souche, observer toutes les faces des feuilles et grappes.
- Prendre en compte la sensibilité du cépage et l'historique des parcelles, notamment pour l'oïdium ou le black-rot.
- Selon la période, évaluer la présence des ravageurs (glomérules, perforations, larves de cicadelles).
- Noter toute présence de ravageurs ou maladies autres que ceux observés habituellement.

Divers outils sont possibles en fonction de la cible de l'observation :

- Une loupe de poche (type compte-fils, grossissement minimum 8 voire 10)
- De quoi noter : grilles de notation adaptées, bloc-notes, stylos...
- Un appareil photo ou un smartphone

Méthodes d'observation d'une parcelle



Je fais des signalements ponctuels pour améliorer la surveillance biologique du territoire

La saisie directe d'information simplifiée est possible via l'application smartphone Di@gnosPlant Vigne.

Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches de mildiou ou des événements très localisés (orages de grêle...). L'ensemble de la communauté technique, y compris viticulteurs, peut ainsi visualiser la localisation voisine de ces événements repérés (La localisation précise de l'événement reste confidentielle). L'application propose également une aide au diagnostic des symptômes pour près de 50 maladies et ravageurs.



2. POURQUOI SUIVRE UN TÉMOIN NON TRAITÉ (TNT) – MILDIOU, OÏDIUM, BLACK-ROT, BOTRYTIS

Un TNT est une portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement fongicide et qui permet :

- D'informer de la présence/absence des maladies dans le vignoble et de mieux cerner la situation sanitaire.
- D'évaluer le niveau de pression du parasite en fonction de l'expression des symptômes relevés, et de suivre son évolution
- D'alimenter le réseau régional d'observation BSV.

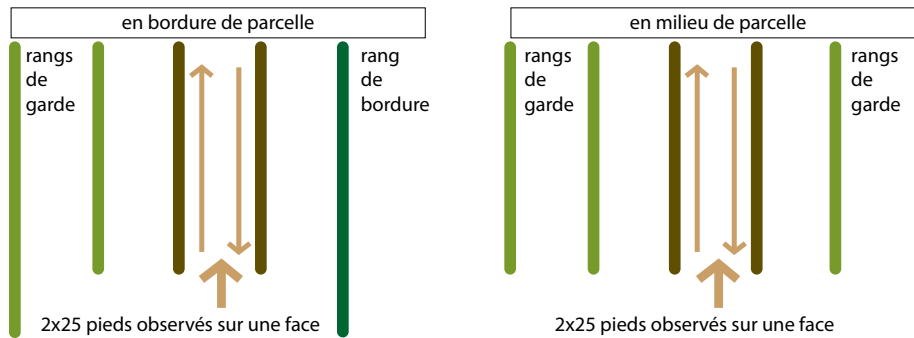
Une analyse des programmes de protection mis en œuvre, en fonction des symptômes observés sur le témoin, des symptômes observés sur les parcelles traitées et des données météorologiques, peut amener à une réflexion sur une optimisation des interventions (positionnement, réglages matériel...) et une suppression des traitements superflus.

INSTALLATION DU TNT

- Choisir soit une des parcelles les plus sensibles de l'exploitation pour servir d'alerte, soit une des plus représentatives
- Positionner le TNT en priorité en bordure de parcelle et en amont des vents dominants, pour limiter les éventuelles dérives.

Le TNT est constitué de 4 rangs consécutifs au minimum : des rangs de garde doivent assurer une zone tampon avec les rangs traités.

Les observations porteront sur **50 ceps, 50 à 100 feuilles et 50 à 100 grappes**. Durant la campagne, on observe toujours les mêmes ceps.



Le TNT est observé toutes les semaines, de préférence le lundi. Les relevés comportent

- ✓ La date, le stade phénologique, le nombre de ceps observés ;
- ✓ La fréquence de ceps porteurs de symptômes (en %) ;
- ✓ La fréquence et l'intensité d'attaque de chacune des maladies sur feuilles et sur grappes (en %).

3. CALCUL DE LA FRÉQUENCE ET DE L'INTENSITÉ

L'importance de l'attaque d'un bio-agresseur se traduit par 2 indicateurs :

- ✓ La fréquence d'attaque de la parcelle : nombre d'organes atteints par rapport au nombre d'organes observés.
- ✓ L'intensité d'attaque de la parcelle : somme des intensités des organes touchés divisée par le nombre total d'organes observés (moyenne des taux d'attaque par organe).

Exemple (observation sur 100 grappes)

8 grappes sur 100 sont attaquées par le mildiou : fréquence d'attaque = 8%. Pour chaque grappe attaquée le % de dégâts observés est noté :

Grappes attaquées	Grappe 1	Grappe 2	Grappe 3	Grappe 4	Grappe 5	Grappe 6	Grappe 7	Grappe 8	TOTAL
Niveau d'attaque par grappe en %	15%	2%	3%	10%	15%	25%	50%	8%	128%

L'intensité d'attaque de la parcelle (toutes grappes observées y compris les grappes saines) correspond à la somme des intensités des organes touchés divisée par le nombre total d'organes observés, soit : $128\% / 100 \text{ grappes} = 1.28\%$ (ou $15+2+3+10+15+25+50+8 / 100 = 1.28\%$).

NB : La fréquence est toujours supérieure ou égale à l'intensité.

4. PROTOCOLE D'OBSERVATION DES TORDEUSES ET CICADELLES

Quoi ?	Où ?	Combien ? (au minimum)	Comment ?	Quand ?
Tordeuses de la grappe	Pontes	25	Compter le nombre d'œufs sur 25 inflorescences	Fin mai à mi juin (G1), juillet à début août (G2) et fin août-septembre (G3)
	Glomérules	50	Compter le nombre de glomérules sur 50 inflorescences	Fin mai à mi juin (G1)
	Perforations		Compter le nombre de perforations sur 50 inflorescences	Juillet-août (G2) et septembre (G3)
Cicadelles vertes	Larves	25	Compter le nombre de larves sur 25 feuilles ou plus et le ramener à 100 feuilles	Mi-juin-août, 3 semaines après le pic des vols, toutes les semaines

Dans le cadre des réseaux BSV, il est également possible de pratiquer les piégeages des tordeuses et des cicadelles vertes, de suivre la phénologie et la croissance, de participer à l'observatoire des maladies du bois.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour participer activement à ces réseaux, contactez Magdalena Girard, Animatrice filière Vigne BSV Charentes magdalena.girard@cmds.chambagri.fr
Liens utiles : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/charentes/>
https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/GUIDE_observateur_BSV_VIGNE_Nle_Aquitaine_mars_2017_cle411237.pdf

